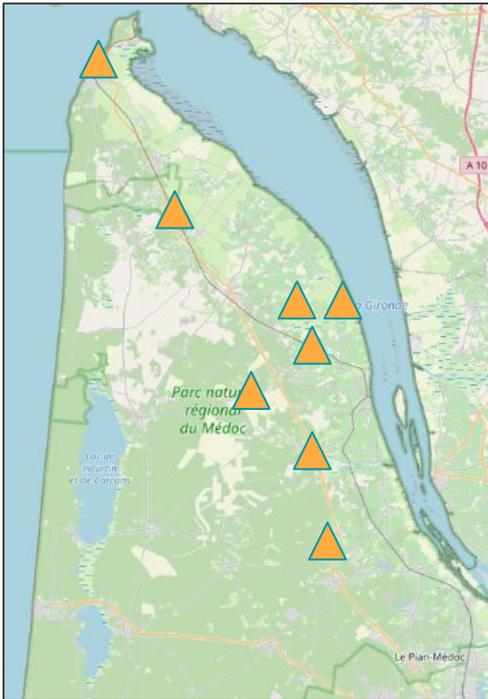




# La Fédération Médoc Initiatives

## Un réseau d'associations solidaires en Médoc



Avec Elles



MÉDOC



### 9 associations

intervenant dans une multitude d'activités (*culture, services à la personne, action sociale, environnement, tourisme...*)

réparties et rayonnant sur tout le territoire du Médoc

représentant :

- **668** salariés
- près de **40** intermittents / saisonniers
- plus de **120** bénévoles,
- plus de **12 500** bénéficiaires !

(chiffres octobre 2019)



PASSIFLORE



## 3 grands objectifs :

### RELIER

Permettre aux bénévoles et salariés des associations médocaines de se rencontrer, d'apprendre à se connaître. Repérer les envies et les synergies, mettre en relation et imaginer des projets collectifs.

### SOUTENIR

Favoriser la professionnalisation, la consolidation et le développement des associations du territoire ; par le partage et la mutualisation de moyens, de ressources et de compétences entre associations.

### VALORISER

Mettre en avant les acteurs associatifs, rendre visibles leurs actions. Faire comprendre les spécificités des associations et mettre en évidence le rôle qu'elles jouent dans le développement et l'attractivité du territoire.

# Rappel du contexte

Pendant le premier confinement, la Fédération Médoc Initiatives a réalisé une enquête auprès des associations du territoire afin de mesurer les impacts de la crise sanitaire sur leurs activités et finances.

L'enquête a permis d'apporter aux institutions des éléments factuels (*cf. synthèse ci-contre*) et dans certains cas, de jouer dans les prises de décisions.

Ces premiers chiffres ont montré que la crise faisait peser **une réelle menace sur la qualité du lien social et sur le maintien de l'emploi** au sein des associations. Par ailleurs, l'enquête a permis de donner **un aperçu de la richesse du tissu associatif en Médoc** puisque sur seulement 126 associations, ce sont :

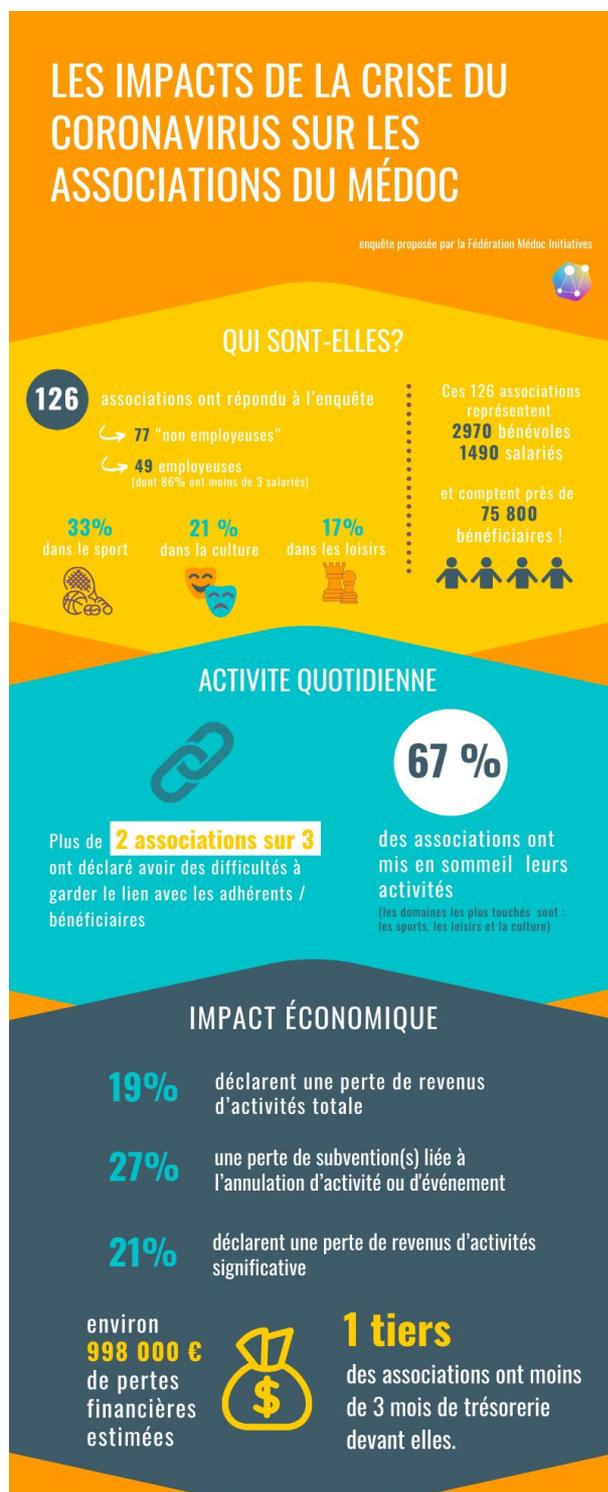
- une dizaine de secteurs d'activités
- près de 3000 bénévoles
- environ 1500 salariés
- et plus de 75 000 bénéficiaires estimés !

Après une "pause sanitaire" pendant l'été, la Fédération souhaitait faire le point sur cette rentrée associative si particulière. Entre protocoles sanitaires, limitations des effectifs, restrictions de certaines activités, fermetures de salles de sports, annulations et/ou reports d'événements...

Ainsi, pendant les vacances de la Toussaint, la Fédération a travaillé sur une nouvelle enquête dans la perspective d'**actualiser les résultats** et d'**approfondir les enseignements de la première enquête**, notamment en interrogeant les associations sur leurs besoins.

A travers cette nouvelle enquête, la FMI souhaite **apporter un éclairage** sur la situation des associations en fin d'année et **dialoguer avec les collectivités territoriales sur des pistes de solutions** (adaptations de dispositifs d'aide exceptionnelle, accompagnement de la vie associative en général...).

## Résultats de la 1ère édition (avril - mai 2020)



# Méthodologie

L'enquête a été conçue pendant les vacances de la Toussaint. Avec le rebond de l'épidémie et l'annonce de la mise en place d'une nouvelle période de confinement, le questionnaire a dû être légèrement modifié le lendemain de son premier jour de diffusion (le 28/10).

L'enquête est restée ouverte pendant près d'un mois (clôturée le 25/11). Elle a permis de collecter **92 réponses**. A savoir que, selon les chiffres de la sous-préfecture, on estime entre 1000 et 1500 associations sur le territoire du Médoc.

Concernant la diffusion, le questionnaire a été transmis par mail :

- aux membres de la Fédération, qui ont relayé au sein de leurs réseaux professionnels et personnels.
- aux 126 associations qui avaient répondu à la première enquête réalisée en avril - mai. parmi lesquelles, **46 ont répondu à nouveau**.
- à l'ensemble des communes, communautés de communes et au PNR Médoc qui ont fait le relais directement auprès des associations identifiées sur leur territoire et pour certaines, via leur propre site internet.
- aux techniciens du Conseil Départemental et du Conseil Régional intervenant sur le territoire.

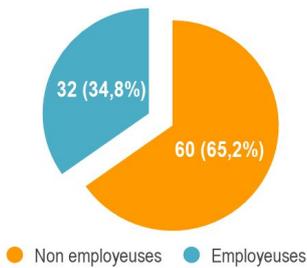
Il a également été diffusé sur le site internet de la Fédération Médoc Initiatives et via les réseaux sociaux (des dizaines de partages, plus de 600 personnes touchées sur Facebook).

Enfin, le Journal du Médoc a consacré un article sur l'enquête dans son édition du vendredi 13 novembre.

# Caractéristiques de l'échantillon

**92 répondants**

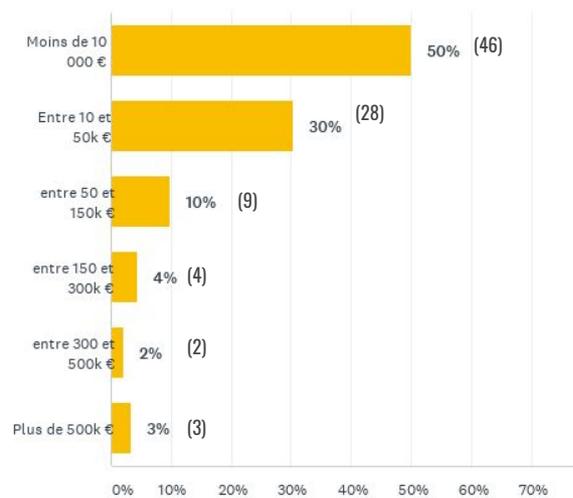
## Répartition par type d'associations



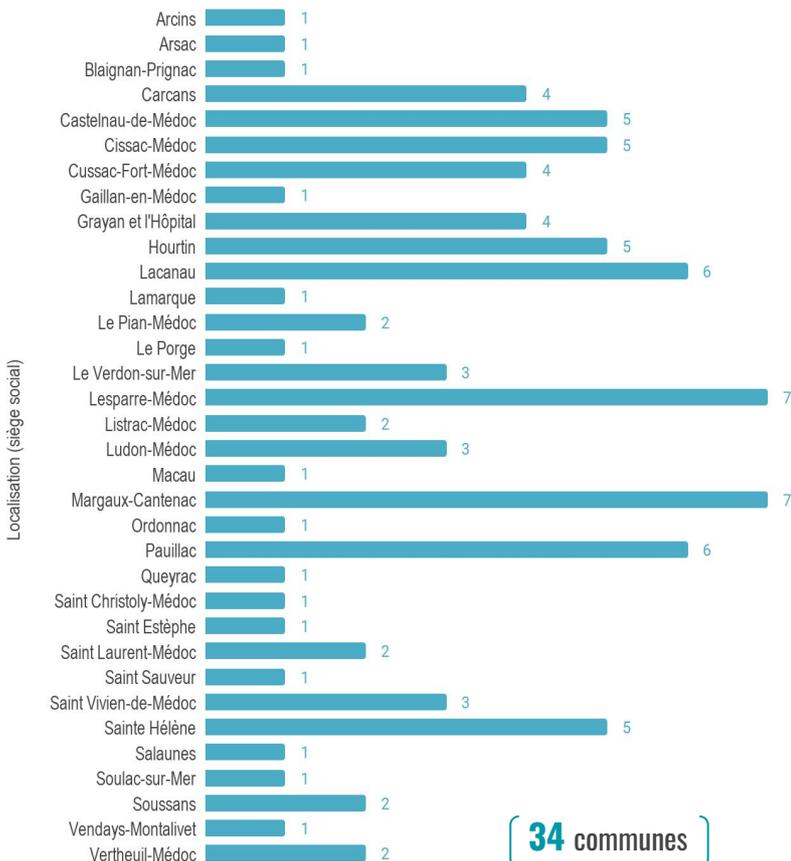
**Répartition des associations employeuses par tranche d'effectifs**

1 à 3 salariés	19	59%
4 à 10 salariés	9	28%
11 à 20 salariés	0	0%
plus de 20 salariés	4	13%

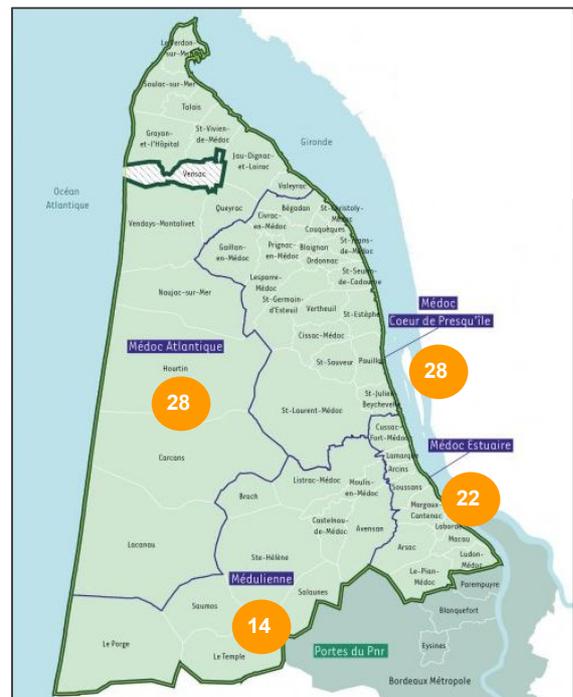
## Répartition par budget annuel moyen



## Répartition par communes



## Répartition par Communautés de Communes

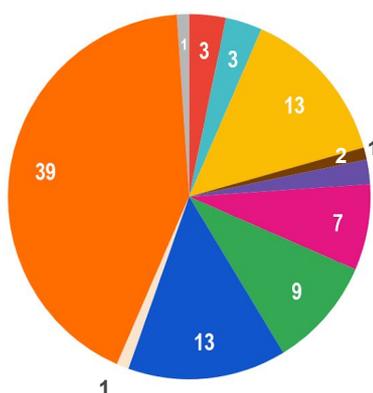


# Caractéristiques de l'échantillon

92 répondants

## Répartition par secteurs d'activités

42 % des associations qui ont répondu interviennent dans le domaine du sport  
14 % dans la culture  
14% dans les loisirs



- ACTION CARITATIVE ET HUMANITAIRE (en direction de toutes les personnes en difficultés, au niveau national comme international)
- ACTION SOCIALE (établissements sociaux ou médico-sociaux, accueil de personnes handicapées, aide à domicile, garde d'enfants...)
- CULTURE (musées, cinémas, bibliothèques, spectacles, patrimoine culturel, peinture, musique, danse...)
- DÉFENSE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES (groupements de professionnels, associations de consommateurs, groupements de salariés...)
- DÉFENSES DES DROITS ET DES CAUSES (lutte contre les discriminations, anciens combattants, activités religieuses et culturelles)
- ÉDUCATION, FORMATION, INSERTION (enseignement, recherche, parents d'élèves, aide aux chômeurs...)
- ENVIRONNEMENT (défense du cadre de vie, de l'environnement, connaissance du patrimoine naturel...)
- LOISIRS (activités socio-culturelles, tourisme social, mouvements de jeunesse, accueil de loisirs, comités des fêtes...)
- SANTÉ (établissements hospitaliers, centres de santé, soins à domicile, don du sang, prévention, associations de personnes malades...)
- SPORT (clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche...)
- VIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL (services aux associations, aide à la création d'activité économique, tourisme et vie locale...)

## Poids de l'échantillon

Les 92 associations qui ont répondu à l'enquête représentent :

**1 842 bénévoles**

**1 530 salariés**

Ces 92 associations comptent près de :

**30 449 bénéficiaires\***

Au niveau national :

1,5 M d'associations

12,5 M de bénévoles

1,8 M de salariés (soit 9,3% des salariés du privé)

(La France associative - Recherches & Solidarités - octobre 2020)

\* Il s'agit là d'une **estimation minimale**. En effet, certaines associations ne sont pas en mesure de chiffrer précisément le nombre de bénéficiaires, notamment celles qui organisent des événements grand public. Pour d'autres, il est même impossible de faire une estimation; c'est le cas notamment des associations qui mettent en oeuvre des projets de développement territorial ou encore les associations de protection du patrimoine (naturel, architectural...).

# Impacts sur les activités (1)

A la rentrée, certaines associations ont essayé de reprendre leurs activités quotidiennes, mais souvent avec beaucoup de difficultés : de nombreuses salles communales sont restées fermées et les mesures sanitaires difficiles à appliquer, voire incompatibles avec la réalisation des activités.

Avec le re-confinement, une grande partie du monde associatif **subit à nouveau un grand coup d'arrêt**. En effet :

**52 %**

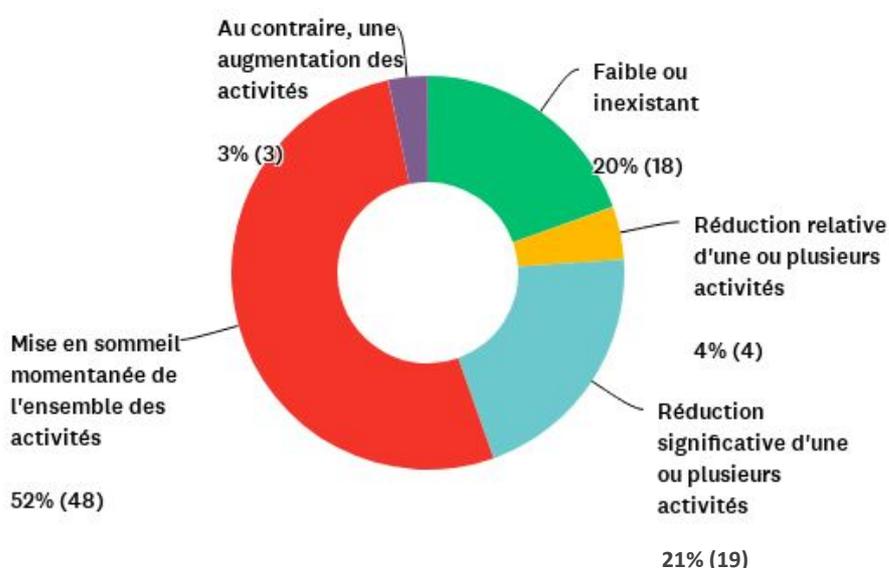
**des associations ont arrêté l'ensemble de leurs activités**

(1ère enquête : 67%)

Dont :

**52% dans le sport,**  
**15% la culture,**  
**et 17% les loisirs.**

*Rappel de la question : Au vu des récentes annonces sur le plan sanitaire, quel impact envisagez-vous sur vos activités dans les prochaines semaines ?*



A l'inverse les associations intervenant dans l'action caritative et humanitaire, le social, le médico-social font face à une augmentation de leurs activités. A titre d'exemple, au sein de la Fédération Médoc Initiatives, l'AAPAM fait état d'une forte augmentation du nombre de demandes de prise en charge à domicile depuis le début de la crise.

## Adaptation des activités

Il est important de noter que de nombreuses associations ont cherché à s'adapter pour maintenir le lien à distance. Certaines se sont appuyées sur les outils numériques et les réseaux sociaux pour communiquer, proposer du contenu ou des activités à faire chez soi. Le CPIE Médoc a par exemple réalisé une série de fiches pédagogiques sur la faune et la flore et organisé un rallye photos "maison".

D'autres associations ont totalement revu leurs modes de fonctionnement. C'est le cas notamment de L'Oiseau Lire, qui a mis en place des cours à distance et a maintenu des cours en présentiel en petits groupes pour les publics les plus fragiles avec lesquels il n'était pas possible de faire du virtuel.

# Impacts sur les activités (2)

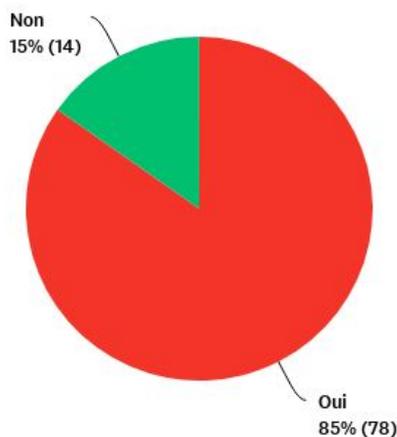
Pendant le premier confinement, de nombreux événements ont été reportés sur le reste de l'année. De juin à octobre, certains ont pu se tenir avec des effectifs restreints et souvent en extérieur. D'autres ont tout simplement été annulés parce que **les mesures sanitaires imposées étaient trop complexes à mettre en place** (compte tenu de la configuration des lieux ou de la nature des activités) **et/ou ne permettaient pas d'atteindre un équilibre financier**. Ce fut le cas pour le festival de la Semaine de l'Art. En effet, après un premier report en septembre, les membres de l'association ont préféré annuler l'édition, afin d'éviter les pertes (étant donné les jauges de publics limitées et la difficulté à mettre en place un espace restauration/buvette).

Avec le re-confinement, certaines associations ont choisi de maintenir des événements à distance (ex : conférence, ateliers) mais la plupart ont tout de même été contraintes d'annuler. En effet, parmi les répondants :

**85 %**

**ont dû annuler un ou plusieurs événements**

*Rappel de la question : Avez-vous été contraint d'annuler un ou plusieurs événements suite aux récentes annonces ?*



Certains de ces événements peuvent représenter le cœur d'activités de certaines associations, parfois leur unique raison d'être. Leur annulation met **un coup de frein à la dynamique bénévole** et **affecte l'animation de la vie locale**.

## Maintien de la vie associative

En temps normal, les associations ont 6 mois suivant la clôture des comptes pour tenir leur Assemblée Générale. En mars dernier, le Gouvernement a pris une ordonnance pour donner la possibilité de reporter les AG au-delà de ces 6 mois réglementaires et de rendre valides les décisions des instances se tenant à distance. Or, pour beaucoup d'associations, l'AG représente un temps fort de l'année permettant d'impliquer les adhérents, de valider des objectifs, de recruter de nouveaux bénévoles, etc. Sans parler des difficultés techniques à leur mise en place, ces formats de réunion à distance peuvent rendre difficile la participation, les échanges. Au sein de la FMI, beaucoup d'entre elles ont préféré reporter leur AG (certaines plusieurs fois!) pour pouvoir la maintenir en physique.

# Difficultés de fonctionnement

Avec le re-confinement, les associations ont dû faire face à de nombreuses difficultés dans la réalisation de leurs activités, quelles soient d'ordre organisationnelles ou relationnelles, entre acteurs associatifs, avec les adhérents ou encore les partenaires.

**67 %**

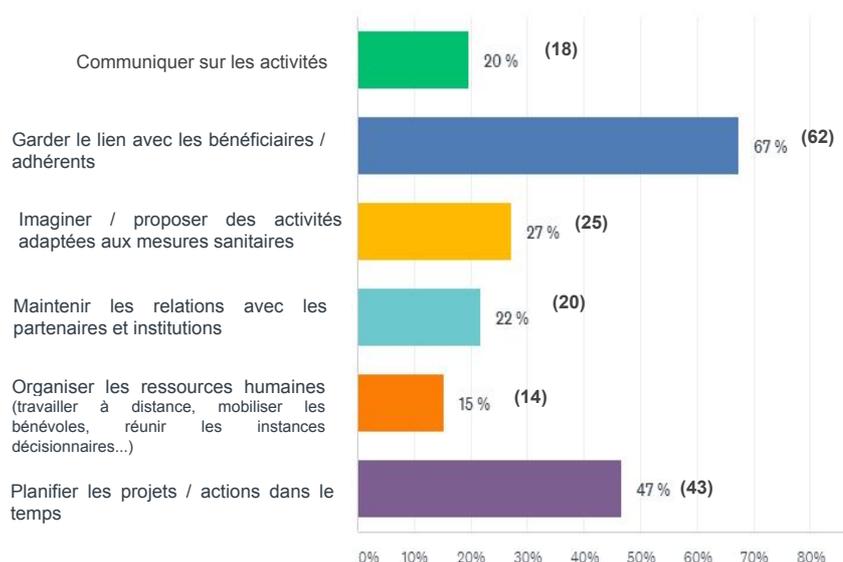
**des associations  
déclarent avoir des  
difficultés à garder le  
lien avec les  
adhérents /  
bénéficiaires**

Pour certaines associations, notamment les associations sportives ou de loisirs, les regroupements physiques pour la pratique des activités constituaient la seule interface de contact avec les adhérents/bénéficiaires. Certaines ont su s'adapter pour proposer des activités à distance. Mais l'accès aux outils numériques et leur usage est encore très inégal selon les publics.

Des associations comme L'Oiseau Lire ou Avec Elles ont déjà constaté une baisse de la fréquentation des activités / services sur l'année. Certaines évoquent des freins psychologiques (peur du virus, repli sur soi...), d'autres des freins économiques (manque de moyens financiers pour payer la cotisation).

De plus, **47%** des associations expriment leurs **difficultés à planifier les projets / actions dans le temps**. En cause, le manque de visibilité sur les possibilités de déplacements, de réunion et sur les conditions de reprise des activités des structures/partenaires (écoles, lieux culturels, institutions, entreprises...).

Rappel de la question : Quelles difficultés envisagez-vous dans les prochaines semaines concernant la conduite de vos activités ?



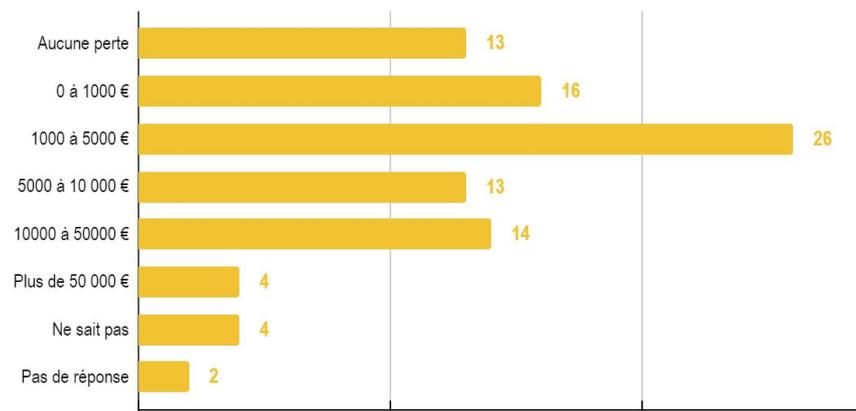
## Témoignage d'une association sportive

"Nous sommes un nouveau bureau depuis cet été. Nous n'avons pas eu le temps d'adapter et acculturer les adhérents à des modes de communication à distance. Tout se disait lors des séances en présentiel. Nous ne sommes donc pas certaines que tous les adhérents lisent bien les mails même si à l'adhésion nous demandons une adresse. Notre principale question est comment rendre les informations accessibles à toutes et tous et comment garder le lien? [...] Nous avons mis du coeur à redémarrer les activités à la rentrée, nous sommes convaincues qu'il ne faut pas tout arrêter"

# Pertes financières

Pour **65%** des associations qui ont pu répondre (86), le montant des pertes financières s'élève à **moins de 5000€**.

*Rappel de la question : Pouvez-vous estimer approximativement le montant total des pertes financières depuis le début de la crise ?*



Total des pertes financières estimées :  
**plus de 855 000 €**

Le montant des pertes financières varie selon le type de ressources. Les pertes les plus importantes (plus de 30% du budget) se situent au niveau :

→ **des recettes (ventes de biens et de services) pour 46% d'entre elles**

Ces pertes sont principalement liées à l'annulation de prestations de services ou d'événements. Généralement, les associations font très peu de bénéfices sur les événements, mais dans de nombreuses petites associations, ils constituent la seule source de financement.

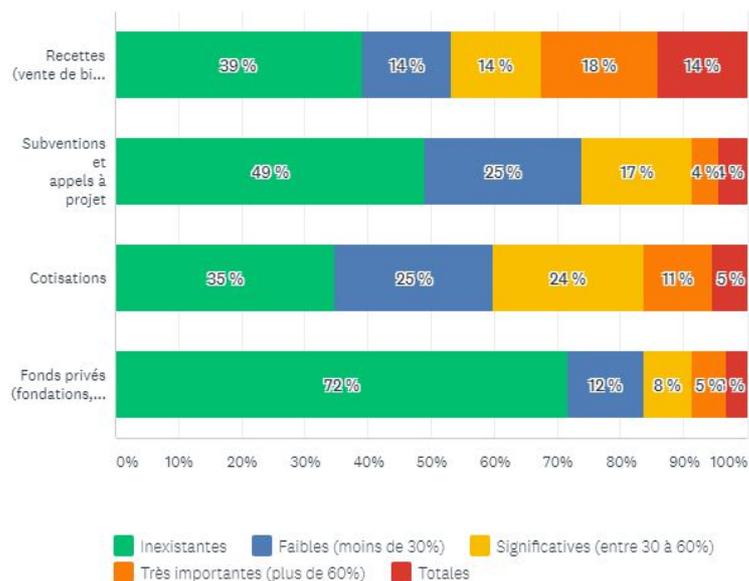
→ **des cotisations pour 40% d'entre elles**

Plusieurs associations font remonter que de nombreux adhérents se sont désistés ou n'ont pas renouvelé leurs cotisations à la rentrée. Les centres socio-culturels, les clubs de sport dont le modèle économique repose principalement sur les adhésions sont particulièrement touchés.

→ **des subventions et appels à projet, dans une moindre mesure pour 25% d'entre elles.**

Les pertes en fonds privés restent très faibles voire inexistantes pour la majorité des associations, ce qui peut s'expliquer par le fait que ce type de financement est généralement peu présent dans le modèle économique des associations.

*Rappel de la question : Parmi vos ressources, pouvez-vous estimer le niveau de pertes financières depuis le début de la crise ? Le niveau de pertes s'estime par rapport aux chiffres de l'année précédente pour chaque ressources.*

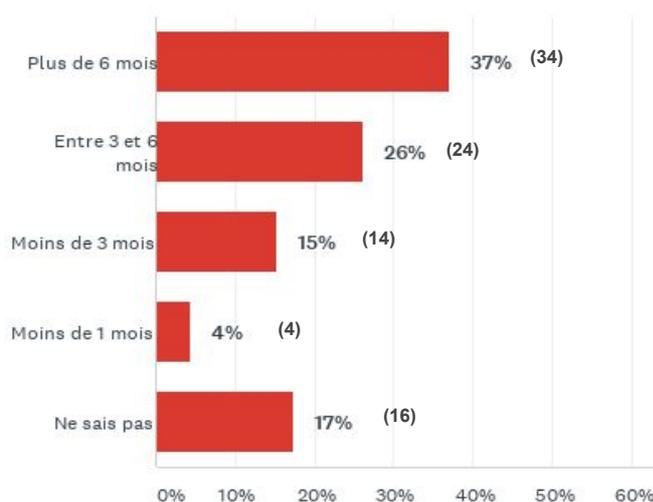


# Capacités de trésorerie

La question des réserves de trésorerie est primordiale, car elle indique la capacité de résistance financière des structures dans le temps. Sur les associations qui ont pu répondre à cette question (soit 76 structures) :

**27%** ont moins de **3 mois de trésorerie** devant elles.

*Rappel de la question* : Combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie à compter d'aujourd'hui?



Comme au premier confinement, la mise en sommeil des activités, l'annulation des événements (dans le cas où les dépenses ne sont pas engagées) ont permis à de nombreuses associations de réduire leurs charges et donc d'être plus "confortables" sur leur trésorerie.

En revanche, pour les associations ayant des charges fixes (entretien d'équipements, frais de personnel...), la situation financière peut s'avérer nettement plus alarmante. Pour certaines, leur existence même risque d'être menacée à court terme.

Parmi les associations qui déclarent avoir moins de 3 mois de trésorerie **plus de la moitié sont des associations employeuses.**

# Mobilisation des aides

En avril-mai dernier, la première enquête avait révélé que 74% des associations n'avaient pas mobilisé de dispositifs de soutien. A ce moment-là, plusieurs dirigeants avaient fait remonter qu'ils préféraient "attendre d'y voir plus clair" sur la situation financière de leur structure et la reprise des activités avant d'engager des démarches. Aujourd'hui, bien que le contexte soit différent :

**75 %**

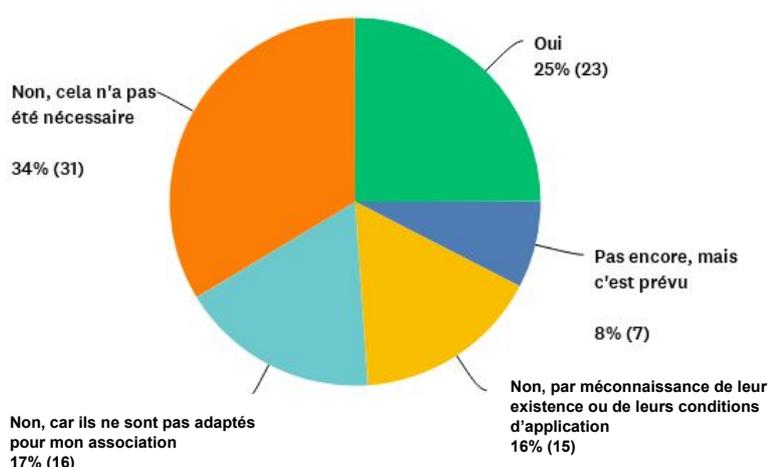
des associations n'ont pas sollicité de dispositifs de soutien

Dont :

**80%** non employeuses

**64%** ont un budget < à 10k€

Rappel de la question : Avez-vous sollicité des dispositifs de soutien ?



Les associations ont répondu ne pas avoir sollicité de dispositifs de soutien, soit **parce qu'elles n'en ont pas besoin (34%)**, soit **parce qu'elles n'en ont pas connaissance (16%)**, soit **parce qu'elles considèrent que ces dispositifs ne sont pas adaptés (17%)**. En effet, la plupart des dispositifs créés dans le cadre de la crise s'adressent aux structures employeuses, réalisant un chiffre d'affaires (vente de biens et de services), ce qui exclut de fait un bon nombre d'associations.

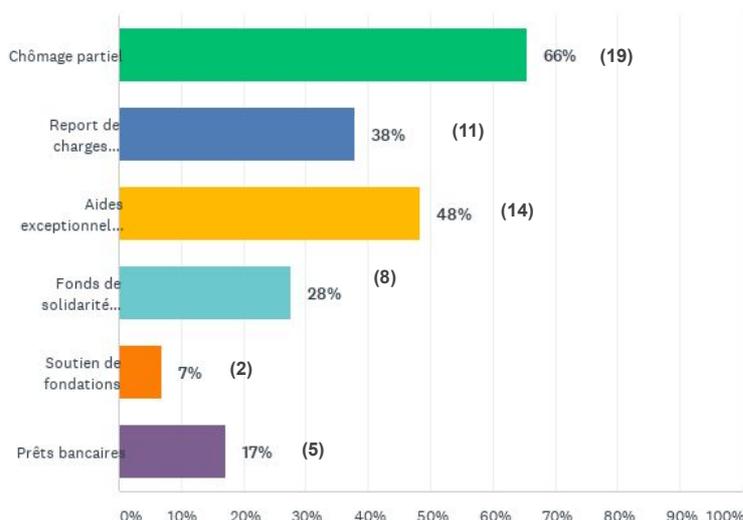
Parmi les associations qui ont sollicité des dispositifs de soutien (25% des répondants) :

**66 %**

ont mobilisé le chômage partiel

**48 %**

les aides exceptionnelles des collectivités territoriales



*NB : certaines associations ont cumulé plusieurs solutions pour leurs salariés (le plus souvent : chômage partiel + télétravail).*

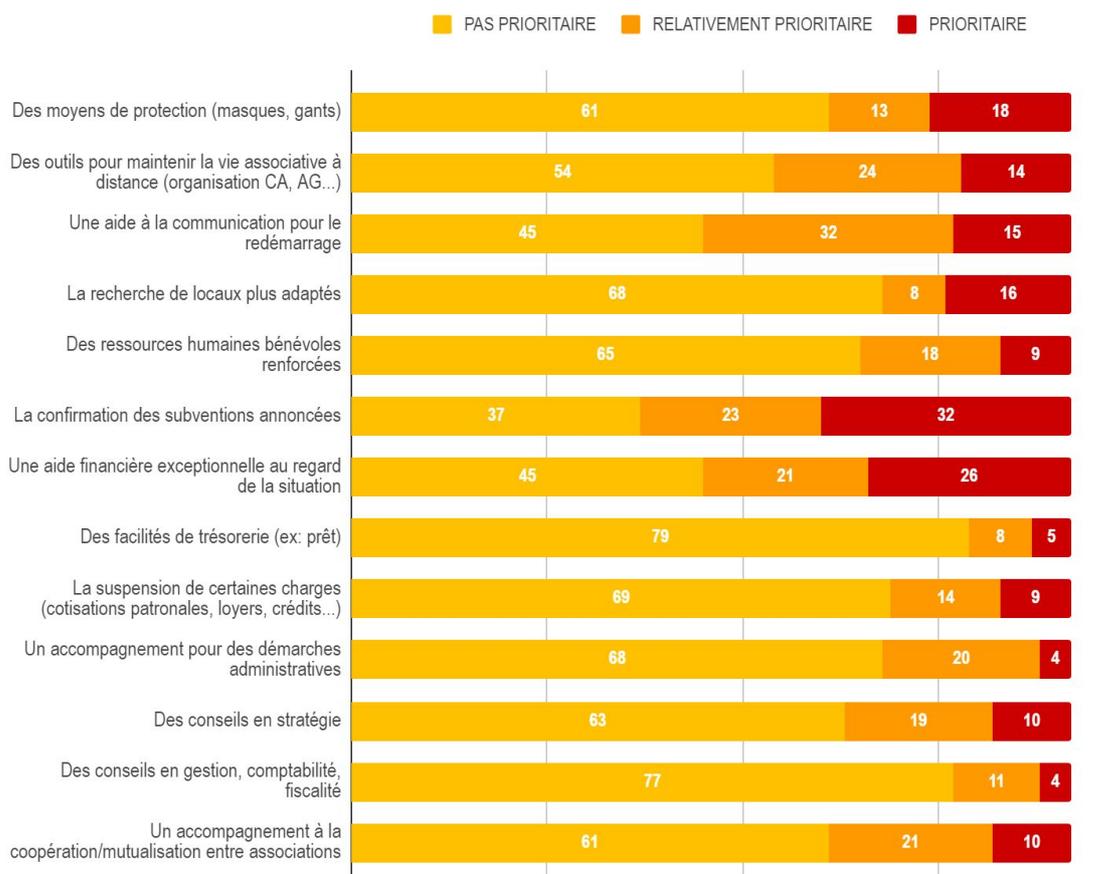
# Besoins et attentes

Les **trois besoins** prioritaires les plus partagés par les associations qui ont répondu :

- **La confirmation des subventions annoncées**, pour **35 %** des associations. Certaines associations financées par rapport à un volume d'activités réalisé dans l'année (conditionné par un nombre d'actions mises en place ou un nombre de bénéficiaires pris en charge...) craignent de voir leurs subventions baisser alors que certaines charges restent incompressibles.
- **Une aide financière exceptionnelle** au regard de la situation, pour **28 %** des associations
- **Des moyens de protection** (masques, gants), pour **20 %** des associations

Concernant les besoins classés comme "relativement prioritaires", on retrouve : une aide à la communication pour le redémarrage (partagé par 35% des associations) et des outils pour le maintien de la vie associative à distance (26%).

Rappel de la question : De quelle nature sont vos besoins pour mener à bien vos actions dans les semaines à venir ?



Deux catégories de besoins semblent se dégager : le besoin fort d'un soutien financier direct pour compenser la perte d'activité, mais aussi une aide technique et matérielle pour reprendre les activités sereinement.

# Pour conclure

Comme pour la première enquête, les résultats présentent une photographie du monde associatif à un instant T. La situation évolue constamment et les acteurs associatifs doivent encore faire face à de nombreuses inconnues en cette fin d'année.

Ce qui est certain c'est que la crise vient amplifier des problématiques structurelles déjà très présentes au sein des associations telles que le renouvellement des bénévoles, la pérennité financière, ou encore le manque de visibilité.

Sur le long terme, la fragilisation des associations risque d'avoir des conséquences négatives sur la qualité de vie des habitants du Médoc. En effet, les associations apportent des réponses à de nombreux besoins non couverts, que ce soit en termes d'accès aux services de base et aux droits, d'intégration / de vivre ensemble, de bien-être, de lien social et de solidarité. De plus, la crise vient révéler de nouveaux besoins sociétaux (ex : l'accès au numérique pour tous), il est donc plus que jamais essentiel de sécuriser les associations et de les accompagner pour faire face à leurs difficultés.

## Les chiffres clés

- **52 %** des associations ont **arrêté l'ensemble de leurs activités**, et **21%** une réduction significative d'une ou plusieurs de leurs activités
- **85%** ont dû **annuler un ou plusieurs événements**
- **2 associations sur 3** déclare avoir des difficultés à **garder le lien avec les adhérents / bénéficiaires** et **47%** ont des difficultés à **planifier les projets/actions dans le temps**.
- plus de **855 000 €** de pertes financières estimées
- Près d' **1/3** des associations ont **moins de 3 mois de trésorerie** devant elles
- Seulement **25%** ont sollicité de dispositifs de soutien (66% ont mobilisé le chômage partiel, 48% les aides exceptionnelles des collectivités territoriales)